

# Le bulletin municipal

Le bulletin municipal

Louan-Villegruis-Fontaine



DECEMBRE 2013

N° 29

## LE MOT DU MAIRE

Au terme de cette année, au nom du Conseil Municipal et en mon nom propre, je vous adresse tous mes vœux, pour vous-mêmes et vos proches.

J'en formule de semblables pour la prospérité de notre commune et le développement de notre territoire.

Ainsi, dans le contexte de crise qui nous entoure, je veux saluer le concours de l'Etat, de la Région, et du Conseil Général pour l'octroi de financements concernant nos investissements communaux.

Le dynamisme d'une collectivité ne peut s'exercer qu'avec des projets soutenus par des subventions ; en effet les seules ressources de notre commune ne permettraient pas d'assurer le financement de nos projets. Néanmoins il faut déjà compter avec la diminution de ces ressources, liée à la situation d'endettement du pays.

Malgré la morosité ambiante, l'année 2013 aura été une année de réalisations pour notre commune avec l'achèvement de notre contrat rural : rénovation de l'église de Louan, illumination du clocher de Villegruis, aménagement d'une aire de jeux et d'un stationnement paysager à Louan, reconstruction du terrain de tennis à Villegruis, fin de la 2<sup>ème</sup> tranche de travaux sur les canalisations avant compteur ;

Dans le cadre d'un bail à réhabilitation, mise en route d'un chantier de travaux sur la Mairie/Ecole de Fontaine pour livraison de 3 appartements courant 2014.

Début 2014, après acceptation du projet par nos partenaires financiers, la station d'épuration de Villegruis/Ecurey doit être réalisée.

En 2014, c'est aussi la réforme des rythmes scolaires que nous devons mettre en place après l'avoir différée d'une année.

Les élections municipales approchent et comme vous le savez déjà, après trois mandats en qualité d'adjoint et un mandat de maire je ne me représente pas.

A propos de ces élections, 15 conseillers (hommes ou femmes) devront être élus parmi les candidats, sans prise en compte du lieu de résidence sur la commune.

A chacun de se prononcer sur son envie de se présenter à ces élections.

Je formule d'ores et déjà tous mes vœux de réussite au futur Conseil Municipal et à vous tous une **BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2014**

Le Maire  
Alain LEFEBVRE

# QUAND LE CONSEIL MUNICIPAL TRAVAILLE...

## Vote des taxes 2013

Le Conseil Municipal a reconduit, pour l'année 2013, les taux de l'année 2012 à savoir :

Taxe d'habitation	7,07%
Taxe foncière (bâti)	10,03%
Taxe foncière (non bâti)	19,98%

## Réfection du terrain de tennis de Villegruis

Le terrain de tennis de Villegruis a été rénové. Le sol, qui était très abîmé, a été refait et rehaussé de 8 centimètres avec un nouveau revêtement. Un nouveau grillage a également été installé. Un panier de basket a été mis en place, le traçage du terrain de tennis a été fait et les peintures du sol seront réalisées dès que la météo le permettra. Ce projet, permettant une garantie décennale, a été possible grâce à l'aide du fonds parlementaire de 9 000 euros débloqué par M. Christian JACOB, Député Maire de Provins.



## Point sur la 3<sup>ème</sup> tranche du contrat rural

### Logement de Fontaine :

Les travaux réalisés par l'association AIPI ont débuté en mars 2013 à l'ancienne Mairie de Fontaine. Pour rappel, ces travaux sont destinés à réhabiliter le bâtiment en logements sociaux destinés à la location. Un bail de 25 ans a été signé avec l'association, qui aide à la réinsertion professionnelle. A l'issue du bail, le bâtiment sera récupéré par la municipalité.

Il est rappelé que les personnes de la commune intéressées par ces futurs logements sociaux sont prioritaires et peuvent déposer un dossier via la Mairie.

La livraison du bâtiment est prévue pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2014.

Le bâtiment comprend :

- Un logement pour personnes handicapées de 80m<sup>2</sup> au rez-de-chaussée,
- Un appartement de 90m<sup>2</sup> au 1<sup>er</sup> étage,
- Un studio de 40m<sup>2</sup> au 2<sup>ème</sup> étage.

### Parking de Louan :

Le parking de Louan a été agrandi, des places de stationnement supplémentaires ont été créées, bien utiles lors des mariages à la Mairie et lors des activités à la salle communale. Une aire de jeux paysagée a été créée, avec une cabane en bois, un parcours aventure, une balançoire et un cheval en bois sur ressort.

Une balançoire et un cheval en bois ont également été installés à Villegruis (terrain de sport) et à Fontaine (terrain de boules).



### Eglise de Louan :

La rénovation complète des parements intérieurs a été réalisée par l'entreprise DANE, ainsi que différents travaux de menuiserie, la poutre de gloire et des statues ont été également restaurées. La pose de gouttières achèveront les travaux sur la toiture en complément de la réfection du pourtour du clocher.

### Eglise de Villegruis :

Des travaux d'éclairage extérieur ont été menés sur l'église de Villegruis. Le local pompier, situé à l'extrémité de l'église, qui était inutilisé et délabré, a été détruit, et les containers verre et papier ont été déplacés à proximité du terrain de sport de Villegruis. Ces modifications permettent une mise en valeur de l'extérieur du bâtiment religieux et un agrandissement de l'espace de stationnement. Par ailleurs, un dispositif de sonorisation sera mis en place à l'intérieur de l'église.

Quant à présent, le dispositif d'éclairage sera mis en œuvre les week-end et pendant les périodes de fêtes.

## Projet de carrière pour l'extraction de sable à Louan 2013

Dans le cadre d'une éventuelle extraction de sable à Louan, sur le site des anciennes carrières, une convention foncière a été signée entre le groupe Holcim Granulats et la commune de Louan Villegruis Fontaine.

Sur la convention, il a été notifié que le trajet emprunté par les camions soit Louan-Villiers-St-Georges-Beauchery, aucun passage par Villegruis et d'autre part, une diminution de 50% de l'activité pendant la période estivale de juillet et août.

A ce jour, nous n'avons pas d'autres informations officielles concernant ce projet.

### Assainissement

Villegruis :

Suite à l'ouverture des plis concernant la création d'une station d'épuration à Villegruis, l'entreprise Merlin TP environnement a été retenue pour un montant de 229 574 € 50 HT soit un total TTC de 274 571 € 10, Pour ces travaux qui devraient débiter au 1<sup>er</sup> trimestre 2014, une subvention de 70% a été obtenue auprès du Conseil Régional, du Conseil Général et de l'Agence de l'eau.

Pour la création de la station d'épuration à Villegruis, la commune est tenue de procéder à un échange de parcelles, un terrain appartenant à un propriétaire privé contre une parcelle communale d'une surface équivalente de 28 ares, louée par bail à un agriculteur jusqu'au 31 décembre 2015.

Le conseil municipal, par 1 voix contre et 9 voix pour, a décidé d'octroyer une indemnité d'éviction au fermier de 1500 €, pour permettre la reprise de la parcelle 1<sup>er</sup> janvier 2014.

### Adhésion à la charte régionale de la bio diversité

Depuis 2007, le conseil régional a adopté une stratégie régionale pour la biodiversité permettant d'accompagner les projets en faveur de la biodiversité en Ile-de-France.

La charte régionale de la biodiversité a pour vocation d'une part de renforcer et de préciser la politique régionale dans ce domaine, et d'autre part de proposer à l'ensemble des acteurs franciliens un guide de bonne pratique.

Les signataires de la charte reconnaissent l'importance du patrimoine naturel et de la biodiversité pour un développement durable et équilibré de la région.

Ils s'engagent à ouvrir un processus d'amélioration de leurs pratiques afin de :

**- Préserver le vivant et sa capacité à évoluer**

- \* végétaliser durablement
- \* réaliser des chantiers à faible nuance.

**- Assurer un usage durable et équitable de la biodiversité**

- \* lutter contre l'usage des pesticides en milieu urbain.

**- Investir dans un bien commun le capital écologique**

- \* développer les compétences en lien avec la biodiversité en interne.

**- Développer partager et valoriser les connaissances**

\* favoriser le partenariat des collectivités et des entreprises avec les représentants des associations naturalistes.

**- Susciter l'envie d'agir pour la biodiversité**

- \* éduquer à la biodiversité.

### Le projet Arc de Dierrey

Après l'enquête publique, les travaux du projet arc de Dierrey (canalisation de gaz) ont commencé sur la commune. Longue de 300 kilomètres environ, cette nouvelle canalisation qui passe par Fontaine reliera les sites de compression existants de Cuvilly (Oise), Dierrey-Saint-Julien (Aube), et Voisines (Haute-Marne). Répondant à des besoins de sécurité d'approvisionnement en gaz de la France et contribuant à la fluidification des échanges de gaz sur le territoire, cette canalisation bénéficie du soutien de la commission Européenne dans le cadre du plan énergétique Européen de relance.

## Communications diverses

### Sur décision du conseil municipal, il sera distribué à chaque foyer 1 sac de sel de déneigement.

Des travaux de voirie ont été réalisés dans la Rue Babel pour un montant HT de 10 000 €.

Après un dégât des eaux sous la toiture de l'église de Fontaine, les travaux d'amélioration de l'étanchéité du toit ont pu être réalisés avec les indemnités versées par l'assurance qui couvre le bâtiment.

Messieurs DANE James et JEGO Fabrice ont été désignés par le conseil municipal pour siéger à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne, Madame BONTOUR Pascale ayant été désignée suppléante.

Le conseil municipal a également approuvé l'adhésion des communes de Cesson, Mouroux, Faremoutiers et Cannes Ecluse au SIESM (Syndicat Intercommunal des Energies de Seine-et-Marne).

### Rappel : vous pouvez retrouver les comptes rendus de conseil municipaux et toute la vie de la commune sur le site internet [louan.villegruis.fontaine.fr](http://louan.villegruis.fontaine.fr)

## VIE DE LA COMMUNE

### Départ en retraite de M. Philippe MOREAU, employé communal

Après 30 années d'activité passée au service de la commune, Philippe a fait valoir ses droits à la retraite. Nous lui souhaitons un long chemin pour sa nouvelle vie au côté de son épouse. Laurent LAHOUILLE l'a remplacé pour faire équipe avec Thibaut DESPLANCHES.

### Galette des rois et vœux du Maire

**Le samedi 11 janvier 2014**, la galette des rois est organisée à partir de 16h00 à la salle communale de Louan. A cette occasion, la municipalité et le foyer rural seront heureux d'accueillir tous les habitants de la commune afin de partager ce moment de convivialité.

### Elections municipales des 23 et 30 mars 2014

Les élections municipales se dérouleront les dimanches 23 et 30 mars 2014. Notre commune comptant + de 500 habitants, 15 personnes composeront le futur conseil municipal.

Pour ce scrutin, il n'y aura plus de sectionnement, les habitants de la commune pourront désigner un conseiller de leur choix, quelle que soit son village d'origine.

Les personnes qui souhaitent se présenter aux élections municipales peuvent se rapprocher du secrétariat de la Mairie qui leur fournira les renseignements sur les modalités d'inscription.

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PROVINOIS

## Centre aquatique intercommunal

Le centre aquatique intercommunal est ouvert depuis le lundi 16 septembre 2013. Il est dédié aux activités aquatiques, au sport, à la détente, aux loisirs. Des dépliants ont été distribués dans chaque foyer avec les différentes activités proposées, les heures d'ouverture et les tarifs....

Vous pouvez les retrouver sur le site internet [provins@vert-marine.com](mailto:provins@vert-marine.com) ou au 01 60 67 00 40.

## Rappel sur la carte du Provinois

La Communauté de Communes du Provinois a, grâce à la Carte du Provinois, mis en œuvre une action concrète au profit des habitants de son territoire.

Cette carte propose, pour différents services, un tarif identique pour les habitants de la Communauté de Communes ([location des salles municipales](#), [bibliothèque municipale](#), ateliers d'art plastique, ateliers informatique et plate-forme Internet, [piscine municipale](#), crèche et hall-garderie, restaurants scolaires, études surveillées et classes d'environnement, [cinéma le Raxy \(séances du mercredi après-midi et du vendredi à tarif réduit\)](#), gratuité du parking Villecran.

Les cartes du Provinois sont nominatives et valables 5 ans à compter de la date de leur délivrance. La carte est délivrée auprès de la mairie. Un pas important dans le sentiment d'appartenance à une communauté de vie.

***N'oubliez pas de retirer votre nouvelle carte à la mairie.  
Il faut une photo d'identité et un justificatif de domicile.***

## Décisions diverses

Le conseil communautaire de la communauté de communes du Provinois à laquelle notre commune adhère, a délibéré pour proposer le calcul des sièges comme suit :

- \* de 0 à 699 habitants : 1 délégué titulaire, 1 suppléant
- \* de 700 à 1399 habitants : 2 délégués titulaires
- \* de 1400 à 2099 habitants : 3 délégués titulaires
- \* Provins 18 délégués titulaires.

En fonction de la population municipale de la communauté de communes, le conseil communautaire sera composé de 71 délégués titulaires.

Notre commune serait représentée par 1 titulaire et 1 suppléant. La présente décision s'appliquera au renouvellement des conseils municipaux et conseils communautaires en 2014.

La communauté des communes du provinois a adhéré au syndicat Seine et Marne Numérique.



# ETAT-CIVIL

## Naissances

BEN YAHIA Taha	13.06.2013
BARCELONE Lola	05.07.2013
COLAS Tom	09.08.2013
YANDZA Shaïna	12.10.2013

## Mariages

BRODARD Nicolas et FILLIATRE Aurélia	13.04.2013
KEBERS Nils et EL COUHEN Kenza	22.06.2013
TRY Guillaume et DACHARY Camille	07.09.2013

## Décès

DIXI Léon	27.02.2013
MAES Gilbert	23.03.2013
BABIN Robert	12.07.2013
GUILLEMOT Madeleine Veuve JACQUES	20.10.2013



# VIE SCOLAIRE

## Tarif de la cantine scolaire

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2013, le repas de la cantine est passé de 3 € 80 à 3 € 90.

## La rentrée de septembre 2013 à Villegruis

Pour la rentrée de septembre 2013, l'école de Villegruis accueille 56 enfants répartis en deux classes :

- 16 CE2 et 12 CM1 dans une même classe,
- 15 CM1 et 13 CM2 dans une autre classe.

## Le Regroupement Pédagogique Intercommunal

Il y a 161 élèves sur le Regroupement Pédagogique Intercommunal :

- A Saint-Martin, 20 « petite section »,
- A Beauchery, une classe de 17 « grande section » ainsi qu'une classe regroupant 19 « moyenne section » et 4 « grande section »,
- A Léchelle, une classe de 24 CP et une classe de 21 CE1,
- A Villegruis, une classe de 16 CE2 et 12 CM1 et une classe de 15 CM1 et 13 CM2.

## Aménagement des rythmes scolaires

Sur décision du RPI, la réforme des rythmes scolaires n'a pas été appliquée à la rentrée 2013, cela pour plusieurs raisons :

- difficulté à recruter une heure par jour des personnes qualifiées,
- l'espace d'accueil limité, sachant qu'il faut un espace par activité et que chaque activité ne peut accueillir que 14 à 18 élèves alors qu'une classe compte aux environs de 27 élèves.
- l'équilibre budgétaire des communes, charges supplémentaires non compensées.

Pour la rentrée 2014, la semaine de 4 jours et demi sera appliquée avec les horaires suivants :

- 08h45 → 11h45 du lundi au vendredi,
- 14h00 → 16h15 le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi.

## Etude de faisabilité d'un groupe scolaire

Les communes de Beauchery-Saint-Martin, Léchelle et Louan Villegruis Fontaine vont soumettre à leurs conseils municipaux une étude de faisabilité d'un groupe scolaire commun. Ce groupe scolaire, qui tablerait sur une capacité de 200 élèves environ, avec cantine, rassemblerait la totalité des classes actuelles du RPI, de la maternelle à l'élémentaire.

# FOYER RURAL ET COMITE DES FETES

En attente

# UN PEU D'HISTOIRE...

## Le château de Montaignillon , essais de reconstitution.

Pendant longtemps et à chaque rare visite de la forteresse, je me suis demandé quel aspect avait celle-ci au temps de sa splendeur.

J'ai toujours été passionné par l'architecture des monuments historiques et le travail des archéologues professionnels qui procédaient à des fouilles des sites historiques et tentaient par la suite à procéder à des reconstitutions virtuelles grâce à des logiciels informatiques.

Devant ce travail admirable, je me suis dit pourquoi ne ferais-je pas aussi une reconstitution du château de Montaignillon ?

A ma connaissance, personne n'a tenté cette entreprise avec les techniques d'aujourd'hui.

Je me suis donc attelé, avec l'aide de René Hauck, membre de l'association des Amis des Monuments de Seine et Marne, à cette tâche avec ce pari risqué de faire le voyage dans le passé.

Patiemment, pendant plusieurs mois, j'ai travaillé avec un logiciel de graphisme 3D« Blender ». Parallèlement, j'ai effectué des visites et photographié le château. J'ai consulté l'étude archéologique d'A. Jorré de 1964 grâce à l'aimable autorisation de la Société d'Histoire et d'Archéologie de l'Arrondissement de Provins (SHAAP). J'ai lu des documents relatifs à l'architecture militaire du XIII<sup>e</sup> siècle, et fait des comparaisons avec d'autres châteaux de même style comme Coucy, Villandraut, Nesle-en Dôle et surtout Dourdan où est exposée une maquette du site tel qu'il était au XIII<sup>e</sup> siècle.

Lors de l'assemblée générale de la SHAAP, qui a eu lieu le dimanche 12 mai 2013 dans la salle communale à Louan, le président François Verdier nous invita, moi et René, à faire un exposé sur le travail de la reconstitution virtuelle, ce qui m'a permis d'avoir un avis auprès d'un public d'érudits. J'attire l'attention que cette reconstitution est avant tout un essai, tant il existe encore des zones d'ombres. Un jour peut-être, on pourrait envisager une nouvelle étude archéologique et par la suite affiner la reconstitution du château fort de Montaignillon.

Christian Jolly.





**Le Conseil Municipal, il y a 100 ans....**

## COMMUNICATIONS DIVERSES

## NUMEROS UTILES

Mairie  
20, rue Perré – LOUAN  
77560 LOUAN VILLEGRUIS FONTAINE  
Tél/Fax 01.64.00.80.10  
[commune.louan-villgruis@wanadoo.fr](mailto:commune.louan-villgruis@wanadoo.fr)  
[louan-villegruis-fontaine.fr](http://louan-villegruis-fontaine.fr)

**A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012 la mairie est ouverte de 8 h 30 à 11 h 30 les lundi, mercredi et vendredi. Fermeture au public le mardi et jeudi.  
La mairie est également ouverte le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>ème</sup> samedi de chaque mois de 9 h 00 à 11 h 00**

SAMU	15
Pompiers	18
Gendarmerie/Police	17
Gendarmerie de Villiers-Saint-Georges	01 64 00 00 21
Hôpital Léon Binet	01 64 60 40 00
Centre Anti-Poisons	01 40 05 48 48
Pharmacie de garde	3915
SOS Amitié	01 42 96 26 26 0820 066 066 (24h/24h)
Enfants maltraités	119 ou 0800 054 141
Fil santé Jeune	0800 235 236
Enfance et Partage	0800 051 234
Drogue Info Service	0800 231 313
Sida info service	0800 840 800
Planning familial	01 47 00 18 66
Assurance retraite Ile de France (régime général)	3960
Assurance maladie de Seine-et-Marne	3646
Allo service public (démarches administratives par téléphone)	3939

**Conception, rédaction, impression et diffusion : Mairie de Louan Villegruis Fontaine**